
Des altérations du désert : le « Sénégal » de Pierre Loti

El Hadji Moustapha Diop
Western University (Canada)

RÉSUMÉ

Il s'agit, dans cette brève mise au point, de revisiter un des lieux communs de la critique du *Roman d'un spahi*, sa valorisation comme document historique sur la période coloniale au Sénégal. Après un passage en revue des diverses approches tentant de saisir la nature du nouage entre récit exotique et roman colonial et ses implications pour l'appréciation des temps de la modernité inscrits dans ce binôme générique, on arguera d'une autre liminalité, qui elle fait intervenir l'espace colonial. Le « Sénégal » de Loti, sous ce rapport, s'avère une postcolonie avant la lettre, à la croisée d'un ancien régime, avec Saint-Louis, et d'un nouveau dispositif de gouvernementalité, qui aura pour centre Dakar. Suivre le tracé de cette dérive à travers l'effort de sa capture comme sens par l'écrivain, sans préjuger de sa « valeur » documentaire : tel est l'objet de la présente étude.

DÉ/PARTS : *LE ROMAN D'UN SPAHI* COMME TEXTE-LIMITE DE L'EXOTISME

L'exotisme fin-de-siècle jouit d'un statut ambigu : d'une part il n'est pas entièrement réductible à la littérature de gare ou de comptoir (colonial), de l'autre il ne relève pas tout à fait de la « haute » littérature. Pour une large part, cette ambiguïté est due aux textes de Pierre Loti. Assurément, et comme le fait observer Suzanne Lafont dans *Suprêmes clichés de Pierre Loti*, « à l'heure où Loti publie *Aziyadé*, parler de l'Orient, c'est écrire à la suite de Hugo, Gautier, Nerval et bien d'autres, c'est faire de l'Orientalisme » (17). Mais l'obscur enseigne de

vaisseau ne serait pas devenu la « figure de proue » d'une sorte de nouvelle vague d'exotisme¹, en cette fin-de-siècle, s'il s'en était tenu à renchéris sur les tropes et motifs de l'ancienne manière, s'il avait fait des poncifs orientalistes son fonds de commerce. De fait, si le nom propre « Pierre Loti » se confond, par une sorte d'antonomase, avec les nouveaux modes de perception de l'altérité dans un monde sous l'empire du regard occidental, *under Western eyes*, pour reprendre le titre du roman de Joseph Conrad, c'est parce que le dispositif de fabrication de ce regard ne fait plus seulement intervenir, en littérature, les procédés classiques de la tradition réaliste, « éprouvés » à travers moult récits de voyage, réels ou imaginaires ; ce façonnement est désormais, comme le rappelle opportunément Tzvetan Todorov dans *Nous et les autres*, contemporain du « moment de la grande expansion coloniale française » (354). Dans *La Littérature des lointains*, vaste panorama historique de « l'exotisme européen au XX^{ème} siècle », Jean-Marc Moura établit le même constat : « Cette présence de la France dans le monde, un auteur l'incarne d'abord, non seulement parce qu'il connaît un large succès, mais aussi parce qu'à la fois marin et écrivain, il réunit impérialisme et exotisme : Pierre Loti » (77). Ceci ne revient pas à réduire l'exotisme fin-de-siècle à la prégnance du facteur historique, encore moins à laisser entendre que le phénomène « Loti » est un condensé indiciel des multiples formes, modes et tendances littéraires associées à l'exotisme durant une période allant du dernier quart du 19^{ème} siècle à la belle époque. Alain Quella-Villéger, dans *Pierre Loti, le pèlerin de la planète*, prévient contre les abus d'une telle extrapolation : « L'œuvre de Loti a été considérée comme un véritable carrefour entre littérature exotique et roman colonial. Au demeurant, seuls deux romans situent entièrement leur action dans des colonies françaises : *Le Mariage de Loti* et *Le Roman d'un spahi* » (66). Mais à la différence de Victor Segalen, Loti trace dans son œuvre des lignes de passage entre la tradition de l'exotisme littéraire et le nouveau régime de représentation commandé par la colonialité.

¹Sur cette *counter literature*, on se reportera à l'étude de Jean-Marie Seillan, « La (para)littérature (pré)coloniale à la fin du 19^{ème} siècle », où il tâche de montrer dans quelle mesure cette catégorie de textes « avoisine deux sous-genres bien identifiés, la littérature *exotique* et la littérature *coloniale* », sans se confondre avec eux (33. Soulignement de l'auteur). Sur la littérature coloniale proprement dite et les critères permettant de la distinguer de la littérature exotique, cf. Moura, *L'Europe littéraire* 112-116 ; et Moura, *La littérature des lointains* 124-125.

Ceci, comme le note Chris Bongie, est particulièrement le cas dans *Le Roman d'un spahi* :

Loti's third work, *Le roman* [sic] *d'un spahi*, registers a shift away from the desperate exoticism of the first novels and a partial coming to terms with the presence of colonialism. The West Africa it depicts is a markedly colonized locale. (100)

S'il abonde dans le sens de ce nouage classique entre exotisme et colonialisme, Anthony Purdy, dans une étude sur la circulation des valeurs matérielles et immatérielles dans le même texte, i.e., *Roman d'un spahi*, fait toutefois observer que la « contrée éminemment coloniale » de Bongie est moins une périphérie opposée à un centre que le site d'un transfert, le symptôme d'une *Verschiebung* :

[*Le Roman d'un spahi*] illustrates in a more interesting way than the so-called exotic novels proper the complex relationship between colonialism and exoticism in the work of Pierre Loti. For one thing, it introduces a division within the representation of the metropolis itself, between urban and rural, painting a damning picture of Paris as a modern Babylon and portraying life in the country as intrinsically good and pure, if desperately hard, thereby anchoring the author's anti-modernism firmly at home. (216)

Ce déplacement, par où l'ailleurs exotique s'avère moins un paradis néguentropique où renouveler les énergies sapées par la « civilisation » qu'un espace transférentiel se prêtant à une plus subtile extériorisation des tensions sociales inhérentes à la modernisation et aux processus d'uniformisation² nationale dans la France post-1870, a ouvert de nouvelles perspectives sur le sous-courant régionaliste et antimoderniste de la littérature exotique et coloniale³. La vieille plainte des auteurs coloniaux reprochant à Loti ou Ernest Psichari de ne se servir des colonies que comme d'un décor⁴, un mur blanc où projeter leurs angoisses décadentistes, se révèle ainsi comporter une part de vérité, mais dans une visée où « la dissipation du mirage exotique », comme l'appelle si bien Todorov, revêt une tout autre signification. C'est ainsi que dans ce classique comparatiste qu'est devenu *Exotic Memories*, Chris

² C'est tout le sens symbolique du port ou rejet de l'uniforme du soldat dans *Le Roman d'un spahi*. Sur ce point, voir Bleton 1998.

³ Cf. l'étude de Jennifer Yee (2003) sur la celtitude des auteurs coloniaux d'origine bretonne et normande, et la mise au point très instructive de Paul Bleton (1998) concernant la prise en charge littéraire de la mémoire historique post-1870.

⁴ Sur la critique de cet « exotisme décoratif » et les différences entre auteurs coloniaux « pure laine » et « polyester », cf. la discussion dans *Littérature des lointains* (Moura 117 sq.).

Bongie s'attache moins à saisir, comme Todorov, le moment où l'aventure exotique tourne à la mésaventure coloniale, qu'à mettre en relief les effets collatéraux de la modernité occidentale à l'ère industrielle :

The Westernization of the earth, far from resulting in the total organization of the world in rigid technological schemes, produces a hybrid situation typified by constantly shifting political and economic inequalities and the survival, in a distorted form, of pre- or non-modern ways of life. (28)

Cette différence spécifique de l'exotisme fin-de-siècle comme enkystement des multiples points de tension entre le prémoderne et le moderne, *Gemeinschaft* et *Gesellschaft*, pointe ainsi vers un certain *prelapsarian element*, une nostalgie pour un monde virginal, d'avant la chute. Ainsi, cet engouement exotique se prête fort bien à diverses relectures, sous l'angle de la psychanalyse ou de l'histoire sociale des micro-identités dans la France post-1870. Sous ce rapport, le roman exotique, contemporain du colonialisme et indissociable de ce dernier, exprimerait la sensibilité malade d'une civilisation à bout de souffle qui voit dans l'ailleurs, non la possibilité d'un grand bain de jouvence, une extase sensorielle, ou un stade antérieur de civilisation mais l'échec de son projet de (re)définition du rapport au visible en général⁵. Comme l'écrit encore Bongie :

The will to escape the "world's corruption and degradation," to go elsewhere and thereby transform the constitutive mediocrity of the modern subject...But for many writers, this project had by the turn of the century become ineluctably caught up in a colonial enterprise that was incompatible with exoticism as originally conceived. "The grand dream of a successful quest" could not, under these conditions, be lived out...In the age of New Imperialism, the exotic necessarily becomes, for those who persist in search of it, the sign of an aporia---of a constitutional absence at the heart of what had been projected as a possible alternative to modernity. (21-22)

L'un des effets de cet engrenage aporétique est justement perceptible dans *Le Roman d'un spahi* : la transformation du paysage (*landscape*) de l'ailleurs lointain en « lointain intérieur » (*inscape*), comme dirait Michaux. On peut ainsi apprécier, à travers le déluge

⁵ On le sait, ceci s'applique, en première ligne, aux masses urbaines. Cette *visual agency*, pour reprendre la formule de Purdy, dans ses nouvelles configurations, notamment avec le tourisme et par la suite le cinéma, la mise au pas du monde dans la boîte à images, est l'objet des travaux de Jean-Didier Urbain dans *L'Idiot du voyage*. L'exotisme du lieu familier, du chez-soi, n'est alors qu'un juste « re-tour » des choses.

d'images de la décomposition, du néant, du vide, de la damnation, etc. au Sénégal, une ligne de consistance du dispositif de « monstration » de ce texte : le passage du tableau vivant à la nature morte, de la pastorale provinciale à une esthétique du délabrement et du pourrissement pour la peinture de Paris, ville qui en vient ainsi à symboliser, surtout après la débâcle sedanaise, la sale gueule et la crasse du présent « moderne ». Ne pas perdre de vue cette opposition Paris/province, c'est donc redéfinir la place de l'espace colonial dans la configuration des schémas de lecture et complexifier le tableau des données de l'analyse. Par exemple, là où, dans *Nous et les autres*, Todorov trouve « révélateur » le fait que « roman exotique et roman colonial puissent coexister si facilement chez [Loti] et au cours des mêmes années, alors que leurs intentions semblent si opposées : l'un glorifie l'étranger, tandis que l'autre le dénigre » (355)⁶, Jennifer Yee discerne dans ce même paradoxe la solution à un problème « topique », l'ailleurs exotique étant selon elle

un lieu où l'identité nationale peut s'affirmer doublement, bien qu'il ne soit pas question d'elle explicitement... [Identité] définie d'un côté par *opposition* (avec l'altérité) et de l'autre par *métonymie* (avec l'identité régionale). C'est donc là où on s'y attendrait le moins – en Afrique, en Indochine, en haute mer ou dans le Sahara – que revient le thème de l'identité régionale du héros. (162. Soulignement de l'auteure)

Déplacement du lieu agonal entre la modernité et ses *discontents*, et intériorisation, pli au-dedans du regard sur le dehors, sur l'altérité : ces deux aperçus donnent une nouvelle inflexion à la « solidarité organique » entre texte et contexte, qu'on avait souvent tendance à lire, pour le cas spécifique de *Roman d'un spahi*, en termes de prégnance de l'Autre des colonies. Sous un tel angle, le facteur colonial, sans rien perdre de sa pertinence pour d'autres types d'approche, comme la fameuse critique imagologique de Léon Fanoudh-Siefer⁷, se révèle

⁶ Todorov arrive à la conclusion que toutes les apparentes contradictions de *Roman d'un spahi* se résolvent à la lumière de l'égoïsme de l'auteur. Il pointe ainsi vers un avatar post-romantique de la *pathetic fallacy*, quelque chose comme une *exotic fallacy*. Cependant, Todorov ne fait que l'indiquer, en pointillés, sans trop s'étendre sur le sujet – ou y revenir. À signaler que dans *Mythologies*, Barthes était arrivé à la même conclusion, la dimension subjective en moins, secondaire par rapport à l'aspect langagier : « En somme l'exotisme révèle bien ici sa justification profonde, qui est de nier toute situation de l'Histoire. [...] Face à l'étranger, l'Ordre ne connaît que deux conduites qui sont toutes deux de mutilation : ou le reconnaître comme guignol ou le désamorcer comme pur reflet de l'Occident. De toute façon, l'essentiel est de lui ôter son histoire » (157).

⁷ Cette critique garde toujours sa validité, dans ses lignes de force générales. Nous y revenons plus bas.

moins incontournable qu'on ne le pensait pour livrer des aperçus sur les « faux raccords » autour desquels est structurée l'historicité elliptique de ce texte, son *oratio obliqua* si l'on veut, ainsi que sur les nombreux points de suture du sujet⁸.

Mais il reste un point où la colonialité elle-même demande à être reconsidérée, en parallèle à, mais indépendamment de, ces réflexions qui renouvellent profondément les perceptions doxiques et polémiques de l'exotisme 'à rebours'⁹ à l'œuvre dans *Roman d'un spahi*, et l'envisagent, sous un vif éclairage (micro)historique, comme procès à contretemps, anti-modernité et anti-Parisianisme. Cette dimension de l'analyse, frappée d'une sorte de tabou critique généralisé tant chez les spécialistes euro-américains de Loti que chez les chercheurs francophones, c'est la prétendue 'valeur documentaire' du texte. À en croire Alain Quella-Villéger, elle serait tout simplement « incontestable », tandis que Léon Fanoudh-Siefer, entre deux longues tirades sur la mythologie de boulevardier et le racisme baveux, apoplectique de l'écrivain, est forcé d'admettre que sa vision romanesque, quoique déformée par divers prismes, est pour l'essentiel ancrée dans la réalité coloniale. La concession est énoncée du bout des lèvres, mais elle vaut tout son pesant d'or, étant donné l'éreintement sans relâche de Fanoudh-Siefer sur Loti dans *Le Mythe du nègre* :

Il y a, bien sûr, des observations exactes dans *Le Roman d'un spahi*. De toutes les façons, le mythe suppose toujours une plateforme d'observations justes au départ, et nous n'avons pas du tout voulu dire que tout était faux chez Loti. Il a noté le relief plat de la côte (dans le Cayor), la végétation désertique au Nord du Sénégal, la végétation soudanienne et guinéenne au sud du fleuve, la présence de certains animaux de la faune africaine, certains détails du climat (la division en deux saisons, sèche et pluvieuse, les innombrables marais, les diverses régions du Sénégal. (107)

Une fois n'est pas coutume, Fanoudh-Siefer procède à son énumération avec une certaine désinvolture, comme s'il était pressé de mettre « tous ces détails » recensés par Loti, cet « ethnographe désinvolte »¹⁰, sur le compte d'un « processus de mythification », d'une

⁸ Cf. l'article d'Alain Buisine, « Vertiges de l'indifférenciation », qui partage avec l'étude de Jennifer Yee cet intérêt pour la centralité de la figure maternelle, la saisie à distance de « l'outre-mère » dans l'espace ultramarin.

⁹ On pourrait aussi parler d'un bovarysme à rebours dans le cas de Peyral, pour jeter un éclairage sur sa singulière mélancolie. Le narrateur ne nous apprend-il pas que notre héros « avait dévoré des romans où tout était nouveau pour son imagination, et il s'en était assimilé les extravagances malsaines » (Loti, *Œuvres* 279) ?

¹⁰ La formule est de Jean-Marc Moura, dans *L'Europe littéraire et l'ailleurs* (60).

« transmutation de la réalité au mythe » (ibid.). À aucun moment de son parcours de lecture, il ne s'arrête pour poser la question à laquelle nous allons maintenant tenter de fournir, très succinctement, un début de réponse, question qui nous semble occultée dans le contexte tourmenté et un peu confus des apologies ou dénonciations de la prétendue 'vision documentaire' de Loti : dans quel « Sénégal » se situe *Le Roman d'un spahi* ? Dans quel espace colonial se déploie donc ce récit de voyage ?

LE « SÉNÉGAL » COLONIAL DE LOTI : LIEU INTROUVABLE OU ESPACE LIMINAL

Précisons tout de suite que cette interrogation du lieu produit par le texte n'est pas conçue en termes de cartographie de l'imaginaire, par où l'on rejoindrait Fanouh-Siefer dans sa prémisse que « c'est Pierre Loti qui le premier donnera une vision globale de l'Afrique et des africains » (47). Non qu'on fasse par-là un peu trop honneur à un auteur somme toute assez mineur, mais on manque, ce faisant, le côté pragmatique d'un écrivain qui, dans son travail et son choix d'une forme littéraire plus ou moins bien inspirée¹¹, cherche à trouver une solution à un problème très spécifique. Par ailleurs, et d'une manière générale, en faisant valoir, positivement ou négativement, la fonction documentaire des récits de voyage de Loti, on vide la question de toute substance analytique, en présupposant la situation historique ou géographique contemporaine de l'époque, comme si le contexte référentiel suffisait à faire toute la différence. Edward J. Hughes propose ainsi, au-delà de la morgue ethnocentriste du voyageur, qui annonce bien le « tribalisme balnéaire », comme l'appelle J.D. Urbain, dans le style *Lion's Club* ou *Club Méd*, de prendre l'exacte mesure de la différence qualitative de textes qui, après tout, visent à relater des choses vues et des faits vécus en suivant la marche 'impériale' des puissances coloniales de l'époque :

Critics have rightly spelt out Loti's sexual opportunism and predatorial imagination, Lesley Blanch referring to the syndrome of 'living, loving,

¹¹ Alain Buisine, dans *Pierre Loti : l'écrivain et son double*, exprime bien l'ambivalence de ce désir d'évasion, ambivalent parce que constamment frustré par l'incapacité de l'auteur à sortir de sa propre subjectivité, à décrocher du champ gravitationnel des « lointains intérieurs », d'où l'oscillation formelle entre journal, reportage et autofiction : « Les voyages de Loti vont à la rencontre de lieux déjà rêvés, imaginés, figurés pendant son enfance. La relation de voyage se transforme en une confidence autobiographique, tant le texte est criblé de références émues à ses premières années ou à son adolescence » (15).

leaving.’ But his writing also has an important documentary function in that it charts the massive colonial expansion that facilitates his exoticism. (13)

Dans la même veine, et dans un élan d’indulgence critique comparable à la concession de Fanoudh-Siefer, Irène L. Szyliowicz fait observer, dans sa monographie sur l’image stéréotypée de la femme orientale dans l’œuvre de Loti :

As a Frenchman and product of the nineteenth-century colonialist mentality, [Loti] exhibited certain contemporary prejudices but, by and large, he was more objective than most European observers and genuinely tried to appreciate the culture and people of the countries he visited. (1)

Pour Szyliowicz, le trait distinctif de Loti réside dans le fait que « ses œuvres sont imbues de qualités semi-documentaires », même si elle déplore les limites imposées par l’expérience immédiate, *de visu*, du monde exotique, cause qu’il « n’ait jamais pu aller au-delà d’un savoir superficiel de la culture » (117. Nous traduisons). Pour sa part, et sans aller au-delà de l’aspect strictement géographique de cette « transmission », Suzanne Lafont note, très furtivement, que « même si le Sénégal n’est pas à proprement parler un désert, Loti en fait un immense Sahara » (127). Pas une seule fois dans les analyses de ce qu’elle appelle « l’écriture-désert » de Loti est-il question, pour Lafont, de cette fonction documentaire, encore moins de la présence effective de l’enseigne de vaisseau Julien Viaud sur les terres où le mènent ses pérégrinations navales. Cette mise hors-circuit des problèmes liés à la valeur testimoniale du récit nous semble pourtant exemplaire, car quel enjeu présente, pour son « interprétation », la véracité factuelle ou la concordance biographique de ce qui se trame dans le texte ? Au jeu des énumérations de ce que Loti a transmis correctement ou de façon erronée, il serait aisé de brocarder sa naïveté ou, comme s’y livre avec une rare application Fanoudh-Siefer dans son ‘procès verbal’, de démonter pièce par pièce les mécanismes de cette mythification à peu de frais. Citons, pour clore ce dossier une bonne fois pour toutes, la fameuse évocation du paysage, « quand la *belle saison* commence au Sénégal » :

Triste automne qui n’amène avec lui ni les longues veillées de France, ni le charme des premières gelées, ni les récoltes, ni les fruits dorés. Jamais un fruit doré dans ce pays déshérité de Dieu, les dattes du désert même lui sont refusées ; rien n’y mûrit, rien que les arachides et les pistaches amères. (265)

Ce ton aux accents « bibliques » indique clairement que tout ceci n'est que littérature, et se rapporte bien peu aux caractères géodésiques ou à l'horticulture. Faut-il pour autant se résoudre à prendre au mot le narrateur, et tenir pour parole d'évangile son pessimisme et l'impression de divine malédiction frappant tout effort de « culture » sur ce sol ingrat ? On a alors grand-peine à accorder cette relation, somme toute fictive, avec une autre, en l'occurrence le récit de première main de l'abbé David Boilat. Dans *Esquisses sénégalaises*, au sujet des politiques agricoles à Richard-Tol durant la première moitié du 19^{ème} siècle, le prélat historien écrit :

Toutes les espèces de culture avaient été heureusement essayées On y cultivait encore des végétaux nouvellement introduits dans la colonie, tels que le caféier, le roucouyer, l'olivier, le médicinier, le nopal, la canne à sucre, le cannellier, le giroflier, le séné, la salsepareille et le mûrier. À ces diverses cultures joignons encore l'éducation de la cochenille et des vers à soie [...] Dans tous les jardins on voyait s'élever des dattiers, des cocotiers, des bananiers, des sapotilliers, des corossoliers, des orangers, des citronniers, des goyaviers, des manguiers et de superbes rondiers. (338-339)

Esquisses sénégalaises fut publié deux décennies avant le séjour de Loti, en 1853, et on peut difficilement imaginer que Richard-Tol, plantation coloniale située dans la vallée du fleuve, était alors devenue, dans l'intervalle, une *wasteland*, à l'instar du Saint-Louis décrit dans *Le Roman d'un spahi*¹². On pourrait continuer à citer des exemples où n'importe quelle prétention documentaire ne résiste pas à l'analyse évidentielle la plus élémentaire. Mais à quoi bon ? À bien des égards, l'argument sur la fonction testimoniale de *Roman d'un spahi* relève de l'illusion rétrospective, ce que semble suggérer Alain Quella-Villéger lorsqu'il s'évertue à étayer son argument sur sa « valeur documentaire incontestable » (65). Quella-Villéger croit ainsi puiser dans les textes écrits sur le Sénégal des éléments corroborant ce qu'il appelle « la valeur référentielle » du récit, comme la mort du « roi de Dakar » Mohamed Diop évoquée dans le *Journal*¹³. Seulement voilà : la désignation « roi

¹² Encore que Boilat insiste sur « la culture des denrées coloniales », donc sur une économie de plantation, pour Saint-Louis et Gorée, lancée pour compenser la perte du marché des esclaves avec l'abolition de la traite à la Révolution. Cette politique fut portée à son paroxysme à Richard-Tol, dans la vallée du fleuve, mais elle a d'abord commencé sur l'île elle-même. Cf. 329 sq.

¹³ Sur la mort du « roi », cf. *Journal* 207-208. Autre référence mentionnée par Quella-Villéger, la liaison maritime Dakar-Alger via un tortueux détour par Marseille, et évoquée dans *Le Roman d'un spahi* (315).

de Dakar » produit une assez étrange résonance aux oreilles de qui connaît parfaitement l'histoire de la péninsule du Cap-Vert. Il ne saurait être question de trop s'étendre sur cette dernière, mais il convient de bien marquer qu'aucune source historique, orale ou écrite, ne mentionne l'existence, à une quelconque période, d'une entité politique dénommée « le royaume de Dakar ». Toutes les chroniques¹⁴ s'accordent sur le fait que cette partie du littoral, dépendance du royaume du Cayor depuis le milieu du XV^e siècle, était composée de communautés de pêcheurs, chacune sous la houlette d'un dignitaire religieux, l'Elimane¹⁵ – tel, pour Dakar, Mohamed Diop, qui décèdera lors du séjour de Loti dans la région. Des traités de 1763 et 1765 avaient accordé aux traitants français l'exclusive commerciale sur la presqu'île, qui restait toutefois une dépendance du Cayor, et non de la colonie du Sénégal. En 1790, ces collectivités feront sécession et formeront la République du Cap-Vert¹⁶. Mais la marine du gouvernement de « la colonie du Sénégal et dépendances » continuera à payer une coutume à la nouvelle république péninsulaire, pour le mouillage de sa flotte navale, et ceci jusqu'à la prise effective de la baie de Dakar en 1857 par l'amiral Protêt, donc trois années seulement après l'entrée en fonction de Louis Faidherbe, le grand artisan de l'expansion coloniale dans la région et à l'intérieur.

Derechef, ce point sur le statut documentaire de *Roman d'un spahi* est mineur, de même que « la « digression pédantesque sur la musique et sur une catégorie de gens appelée griots » (301-302), qui, tout comme le petit encart narratif, « Bamboula » (302-304), prête bien à sourire ; ou encore cette description de Guet-Ndar¹⁷ comme un souk multiculturel soudano-sahélien où, après une évocation du pittoresque des sons, couleurs et odeurs, tombe le couperet habituel du narrateur : « Et toujours, et toujours, pour horizon le désert ; la platitude infinie du

¹⁴ Entre autres, les chroniques des marins portugais, les traditions orales du royaume du Kajoor et de l'empire Jolof. Pour les chroniques portugaises, cf. Anceffe 17-24. Pour les chroniques en pays wolof, cf. Boilat 278-290.

¹⁵ Cf. Boilat 278-279. Le mot « elimane » est calqué sur l'arabe *al imam*. Ces dignitaires, après 1857, seront essentiels à la stabilité du pouvoir colonial, au recrutement de la main d'œuvre et, plus tard, de la chair à canons dans les deux guerres européennes de 14-18 et 39-45.

¹⁶ Sur tous ces éléments sociohistoriques, cf. Boilat 42-45. Voir aussi la lettre du « Elimann, chef de la république au roi Demel du Cayor » (54).

¹⁷ Sur cette partie de l'île qui servait de parc à chameaux (*Guet* en wolof signifie parc et *Ndar* est le nom autochtone de Saint-Louis) cf. Boilat 190-195.

désert » (335). Outre la grossièreté du trait, tout ceci est bien loin de cadrer avec la réalité coloniale de l'époque¹⁸. Et l'on pourrait citer bien d'autres anomalies et inexactitudes, dont le caractère gratuit les apparente plus à des galipettes pour épater « l'idiot du voyage » qu'à un recensement du « détail du pays, come dirait Glissant¹⁹. Encore une fois, la tâche est superflue²⁰.

Mais aussi paradoxal que cela paraisse, c'est par ce qu'il ne dit pas du « Sénégal » de l'époque, à Saint-Louis en particulier, que *Le Roman d'un spahi*, comme document littéraire, s'approche de la vérité de cette délicate période de transition, décisive pour la colonie et la région dans son ensemble. L'illusion rétrospective consiste, comme s'y livre Quella-Villéger dans sa biographie « critique », à attribuer à l'écrivain de passage une connaissance de ce qui se déclinait à « l'imparfait du présent » colonial, dans le chaos et la confusion d'impulsions contradictoires et de temporalités hétérogènes. Ce silence documentaire se rapporte moins à l'évocation concrète de la réalité physique, des bâtiments, de l'infrastructure moderne, notamment le Pont Faidherbe²¹, qu'à la saisie intuitive, via la forme romanesque, d'une temporalité alors bifide : la colonie est alors tournée à la fois vers le passé et vers l'avenir. Un Sénégal qui n'est plus et un Sénégal qui est encore à venir : tel est l'espace-temps, le *présent* colonial avec lequel Loti est aux prises dans son travail d'écrivain, et c'est cette « matière » à laquelle il cherche à conférer une « forme ».

Une seule fois le narrateur, dans un de ces curieux passages épiphoniques banalisés à force de se répéter au fil de chaque page, livre

¹⁸ Il existait à l'époque trois « escales », zones d'échange commercial autorisées par le gouvernement colonial qui régulaient ainsi les entrées et sorties des caravanes de traitant maures sur son espace. Aucune ne se trouvait dans l'île de Saint-Louis, comme le donner à penser *Roman d'un spahi*. Cf. Boilat 209-210.

¹⁹ C'est le reproche voilé adressé par Nazim Hikmet, dans son poème plein d'ironie, au lecteur dévorant « ces livres qui sortent de la presse au rythme d'un million à la minute » (Nous traduisons). La version anglaise au titre sobre, « Pierre Loti », avec omission du « Charlatan », est citée en exergue par Szyliowicz (1988) dans son étude.

²⁰ Cf. les analyses de Fanouh Siefér.

²¹ Le Pont Faidherbe était alors construit en structure mobile. Reliant la partie insulaire à la partie continentale depuis 1860, et ainsi nommé en 1865 en hommage à l'illustre gouverneur sortant, il sera remplacé en 1897 par une structure fixe. L'ancien modèle est brièvement mentionné dans le *Journal* de 1873 : « Aujourd'hui 1er décembre, la galopade de Legbar, avec Bailly. Les chevaux s'emballent sur le pont Faidherbe... » (180). L'emballement des animaux était dû au mouvement des pontons de la structure flottante, ce qui retardait grandement la traversée, laquelle pouvait ainsi prendre deux heures à l'époque.

un aperçu sur cette double articulation du temps colonial, tel que le vit confusément Jean Peyral : « On montait aux appartements par des escaliers extérieurs en pierre blanche, d'un aspect monumental. Tout cela, délabré, triste comme tout ce qui est à Saint-Louis, ville qui a déjà son passé, colonie d'autrefois qui se meurt » (270). On peut toujours faire observer la part de désenchantement, donc de l'attente frustrée, dans la perception que se fait Loti du Sénégal, en particulier de l'île de Gorée, mais ce serait accorder trop de valeur au détail biographique²². En quoi réside cette antiquité de Saint-Louis, si désolante aux yeux du pauvre spahi en proie à une lancinante mélancolie ? Un rappel historique s'impose ici, pour mieux situer le problème de la colonialité paradoxale, tel qu'il est articulé dans ce texte.

LE SÉNÉGAL COMME ESPACE « POSTCOLONIAL » AVANT LA LETTRE DANS *LE ROMAN D'UN SPAHI*

Par une série de vicissitudes maritimes, de hasards historiques et de contingences politiques, l'île de Saint-Louis, ainsi nommée par des marins dieppois en hommage à leur pieux souverain, s'est retrouvée, depuis le 17^{ème} siècle, tour à tour sous contrôle français et anglais, avant de passer définitivement entre les mains de la France sous la Restauration, en 1817. À partir de 1626²³, année de l'octroi par Richelieu d'une concession commerciale à la Compagnie de Rouen, et ensuite à la Compagnie du Sénégal, la ville est, avec Gorée, la pièce maîtresse du dispositif de l'ancien système colonial²⁴, dominé, jusqu'à la Révolution, par l'économie de la traite, principalement en esclaves, mais aussi en produits comme la gomme arabique, l'ivoire, le sel, etc. La période de déclin pour les deux villes remonte à la reprise en possession

²² Sur tous ces éléments de la biographie, cf. Quella-Villéger 1986.

²³ « C'est en 1626 que naît vraiment le Sénégal en tant que colonie française. Sous l'impulsion du duc de Richelieu, qui encourageait les entreprises coloniales, les Français s'établirent dans l'île de Saint-Louis. Une association de marchands de Rouen et de Dieppe, sous le nom de Compagnie Normande pour l'exploitation du commerce du Sénégal, obtint, par privilège royal, le droit exclusif d'y commercer » (Ancelle 24-25). Dans *Esquisses sénégalaises*, l'abbé David Boilat donne aussi cette date de 1626, ce qu'il déduit du fait qu'avant celle-ci « on ne peut trouver nulle part de preuves que les Français se soient établis sur les côtes de Sénégal et de la Gambie » (200).

²⁴ Ce dispositif colonial sur le versant atlantique comprend, outre les établissements de Saint-Louis et Gorée, Arguin et Portendick en Mauritanie, Joal et Albréda sur le fleuve Gambie, Bintam sur le fleuve Casamance et les forts de Saint-Joseph, Saint-Pierre et de Podor, dans la vallée du fleuve Sénégal.

de la colonie et des dépendances en 1817²⁵, pour monter en régime après l'abolition définitive de la traite en 1848 et le désarroi du colonat face aux nouvelles dynamiques commerciales et à la mise en place d'un nouveau dispositif colonial, qui sera dominé par une économie marchande, le libre échange et une contractualité politique verticale, en raison de la supériorité militaire – ce seront les protectorats, avec remplacement des forts par des détachements de troupes coloniales²⁶. C'est dans cette optique que s'inscrivent le contrôle *manu militari* de Dakar, la construction d'un port au statut de franchise, l'ouverture d'une ligne ferroviaire de Dakar à Saint-Louis et la rapide métamorphose de Dakar, de village de pêcheurs à l'époque où y passe Loti²⁷, en métropole coloniale et future capitale de l'AOF. La description de Dakar, expédiée en quelques lignes, ne manque pas de suggérer ce caractère inchoatif d'une émergence, d'une forme lisible à travers ses premières « esquisses » :

Dakar, une sorte de ville coloniale ébauchée sur du sable et des roches rouges. – Un point de relâche improvisé pour les paquebots à cette pointe occidentale de l'Afrique qui s'appelle le cap Verd [sic]. – De grands baobabs plantés ça et là sur des dunes désolées. – Des nuées d'aigles-pêcheurs et de vautours planant sur le pays. (317)

Dans leur application à l'espace physique, ici la ville embryonnaire de Dakar, les opérateurs « une sorte de » et « presque » expriment moins une confusion perceptuelle ou la complète ignorance de la complexité des situations rencontrées par Loti lors de son passage, que le flou référentiel où baigne ce présent colonial lui-même, à une période intermédiaire, à un tournant de sa cristallisation événementielle comme « histoire ». Sous l'angle du découpage spatial opéré dans ce roman, le pouvoir de nommer la réalité physique, composante essentielle de cette *visual agency* de l'exotisme, et dont Anthony Purdy a analysé certains des mécanismes dans « Economies of Scale », atteint ici un point-limite, un seuil d'indétermination radicale. Contrairement à ce que suggère, avec le

²⁵ C'est à l'occasion de cette restitution territoriale que surviendra le naufrage de *la Méduse* sur le banc d'Arguin, immortalisé par Géricault.

²⁶ Tout ce dispositif est encore opérationnel, *mutatis mutandis*. Cela va de soi.

²⁷ Dans l'article « Ma parente du Sénégal », publié dans *Le Figaro* du 18 octobre 1897, cette conscience du décalage temporel entre Dakar avant et après le nouvel ordre colonial, pièce centrale du « nouveau » Sénégal métonymique, est plus subtile : « Maintenant, devenu homme, je l'habitais à mon tour, ce Sénégal où l'octobre commençait d'amener la mort. Et, dans ce morne village qu'était Dakar il y a vingt ans, j'avais pour pied-à-terre [...] une case de planches et de paille » (*Nouvelles et récits* 352).

recul habituel, l'histoire coloniale, cela ne tient pas à l'arbitraire des délimitations frontalières et à la nature erratique des percées territoriales dans l'intérieur. L'échec du langage descriptif, dans *Le Roman d'un spahi*, à produire ou inventer le *locus* de l'événement, à suivre la série des déplacements continus de l'espace, à cerner le mouvement « panoramique » par lequel le toponyme « Sénégal » ne se rapporte plus seulement à Saint-Louis et aux dépendances, mais à toute une *aire* d'influence, est tout simplement symptomatique de son ancrage « référentiel » dans ce que l'on conviendra d'appeler ici la *césure coloniale*, ce moment furtif durant lequel l'ancien (Saint-Louis) se meurt et le nouveau (Dakar), toujours en cours d'élaboration, est encore enveloppé dans un épais halo d'incertitudes. Dakar, possession récente, est alors non seulement située dans le territoire contrôlé par le royaume du Cayor, mais à la différence de Saint-Louis elle n'est pas même desservie par le fleuve dont la colonie tire originellement son nom et le réseau topographique, édifié au fil des missions d'exploration, ses repères. À cette description de Dakar comme ville encore à l'état d'ébauche²⁸, ce qui cadre parfaitement avec la situation générale de latence qui prévalait durant l'*interregnum* colonial, s'oppose le tableau de la période de reconstruction, tel que le dresse Jacques Ancelle dans *Les Explorations au Sénégal*, sous l'impulsion du gouvernorat de Faïdherbe :

À des expéditions de guerre auxquelles il fallut consacrer tout d'abord toutes les forces vives de la colonie, succédèrent bientôt, quand la sécurité fut assurée dans la banlieue de Saint-Louis, de pacifiques travaux : construction de ponts, de routes, de lignes télégraphiques, de casernes, d'établissements publics de toutes sortes, création d'écoles, de musées, d'une banque, etc., etc., qui firent de Saint-Louis une véritable ville, la plus belle de la côte occidentale d'Afrique. (117)

L'écart entre les deux villes, l'une coloniale et l'autre au statut indéterminé, parce que toujours sise en zone « indigène », est donc la marque d'une instabilité référentielle, d'une dérive du toponyme vers un nouvel horizon de signification, et ce glissement était particulièrement sensible dans les années 1870, comme le note encore Loti en 1874 dans son *Journal*, au moment de « remonter » sur Saint-Louis en longeant la côte :

...Quand on a dépassé les dernières cases de Dakar, allant par les sentiers de sable vers l'intérieur, on se trouve en face de dunes mobiles, sans cesse

²⁸ On songe ici, évidemment, aux croquis et dessins que fit Loti de la « ville ». Voir les illustrations dans le *Journal*.

déplacées par le vent, où le pied s'enfonce à chaque pas... De loin en loin s'élèvent quelques arbres gigantesques, au port étrange, dépourvus de feuilles et servant de perchoirs à des familles de vautours, de lézards et de chauves-souris... C'est le commencement de cet immense pays de sable qui s'appelle le Sénégal, et auquel comme au Sahara s'applique le nom arabe de Bled-el-Ateuch, pays de la soif... À perte de vue s'étendent de grandes plaines, insalubres et désertes, sur lesquelles plane l'extrême tristesse de la Terre de Cham... (223-224)

Ce contraste entre l'ancien et le nouveau régime colonial indique donc une hétérochronie radicale, un enchevêtrement de flux temporels au sein d'un seul et même espace, lequel oscille entre le relevé *topographique* – la vieille colonie de traite et de plantation, modernisée mais déjà affichant un air suranné – et l'indice *topologique* – la future *aire* d'influence géostratégique dans la région, encore à l'état embryonnaire. Comment, dans un tel contexte, rendre compte, par l'écriture, à la fois de ce qui a été et de ce qui est en devenir ? Comment investir cette « espèce d'espace », pour emprunter la formule de Pérec, qui s'accorde si peu avec les souvenirs exaltants de l'enfance, quand « Gorée », avec Pondichéry, suffisait à combler l'imagination de Loti et à étancher sa soif d'ailleurs²⁹ ? Le problème semble insoluble, et au regard de la forme fragmentaire, celle du « romanesque sans roman » (Brion 86), de « l'écriture-désert » (Lafont), on est tenté de conclure que Loti a adopté une solution de facilité, a pris une ligne de moindre résistance. Mais tirer une telle conclusion de l'effort de saisie à vif d'un présent colonial fluctuant et labile, ce serait commettre la même illusion rétrospective dénoncée dans les lectures, comme celle de Quella-Villéger, qui font appel à un contexte de réception qu'elles produisent au fil de l'analyse comme « objet », donc abstraction conceptuelle, et non donnée qui serait inscrite ou lisible dans un cadre référentiel qu'il suffirait tout bonnement de « découper » en suivant les indications tracées dans le texte.

En dernière analyse, l'on a affaire dans *Le Roman d'un spahi* à une perlaboration – non au sens freudien de la *Durcharbeit*³⁰, cela s'entend –

²⁹ « D'enfance, j'avais été préparé aux étrangetés de ce pays et à ses tristesses [...] ce seul nom, *Gorée*, avait pour moi, dès les premières années de ma vie, un pouvoir d'évocation que le temps et les voyages ont eu peine à détruire » (*Nouvelles et récits* 352. Soulignement de l'auteur).

³⁰ En revanche, le sens freudien est tout à fait à-propos pour prendre la mesure des tensions entre mémoire et histoire, autour desquelles s'organise l'image, naïve et

des deux tensions structurantes de la colonialité dans cette région de l'Afrique occidentale, comprise entre les deux fleuves, le Sénégal et la Gambie. Il importe peu de savoir si l'enjeu était pour Loti de faire « concurrence » à la politique d'expansion coloniale en instituant, par fiat, une *terra nullius*, un vide³¹ que l'imaginaire se chargera de cadastrer selon ses « humeurs », désir d'évasion ou nostalgie du pays natal. À notre sens, il s'agit plutôt, dans cette « épreuve », ce « tirage » d'un réel colonial éclaté et en flux perpétuel, d'en imprimer la facture, d'ancrer le langage sur le lieu d'impact de la catachrèse, sur le site où le toponyme « Sénégal » se transforme, lentement et sûrement, en *métonymie*, lequel allait désigner, par extension/expansion, toute la sphère d'influence de la France en Afrique occidentale³². Sous cet angle, le problème auquel est confronté l'écrivain tient moins de la représentation de l'ailleurs, colonial ou exotique, que de la schématisation d'un espace liminal, et il convient alors de voir dans ces divers déplacements et refoulements, dans la série « des altérations » du paysage prétendument désertique, dans l'effacement des traces du procès historique « sur les sables de ce pays altéré »³³, dans tous ces trous de mémoire, très montaniens, de la relation « documentaire », les marques d'un travail d'impression. Ce *travail* nous semble beaucoup plus significatif que tout le salmigondis de projections transférentielles, de réminiscences primesautières, de sentimentalisme exotique affadi et à la petite semelle, pour ne rien dire des jérémiades hautes en couleurs³⁴ sur l'abandon et la damnation biblique de « la terre de Cham » : autant d'aspects par où, il faut bien le dire, l'auteur de *Roman d'un spahi* nous apparaît moins sous les traits d'un « facteur » de signes que sous ceux d'un vulgaire pourvoyeur de fantasmes à quatre sous, comme s'il appartenait à cette catégorie de

pénétrante à la fois, que Loti se fait du Sénégal. Mais notre intérêt ici porte uniquement sur l'espace colonial, le *topos* d'où émerge une telle image.

³¹ « Il y a dans ses livres le vide qu'il y a dans le ciel, mais c'est par là qu'il est unique » (Julien Green, *Journal*, 11 mai 1957)

³² On ne saurait ici suivre le mouvement de ce second glissement sémantique, lorsque « Sénégalais » en viendra à désigner tout ressortissant de l'AOF au début du dernier siècle, pour les besoins de « l'effort de guerre ».

³³ Loti, *Nouvelles et récits* 353.

³⁴ Sur les couleurs de la mélancolie africaine dans *Le Roman d'un spahi*, voir Fanoudh Siefer 72-77. Sa computation fait ressortir que ces trois couleurs sont, par ordre de préférence, le blanc, le bleu, et le rouge – vient ensuite le jaune. La couche *tricolore* est hautement symbolique, bien sûr, et par ce fait même invite à prendre avec réserve les thèses de la désagrégation du moi et du dépassement des barbelés identitaires, telles que les formule Alain Buisine (1990) dans son étude, « Vertiges de l'indifférenciation ».

cacographes qui, pour le dire avec Wladimir Jankélévitch, refilent au lecteur leur « bazar d'aventures comme l'épicier vend sa moutarde » (9). Si l'on peut donc parler de « vision », voire de voyance, et la rapporter à une fonction documentaire du regard dans *Le Roman d'un spahi*, cela s'entend dans le sens d'une *impression* du mouvement même de l'histoire, et l'ordre colonial y émerge clivé entre deux régimes de signification. Le nouage roman colonial/récit exotique, s'il garde toute sa pertinence, s'avère ici moins déterminant que la liminalité de l'espace configuré, une liminalité qui commande de fait tout le complexe des tensions et nœuds conflictuels recensés par la critique, mais dont le diagnostic portait jusqu'ici exclusivement sur « les temps » de la modernité occidentale, au détriment de cet espace figural que tente de capturer la fiction documentaire, cette césure où l'ancien et le nouvel ordre (post)colonial sont dans un rapport de *forces*, et ne sont pas encore différenciés comme *formes* de l'histoire³⁵.

³⁵ Cette lecture est difficilement applicable dans le cas de l'autre roman situé en colonie, *Le Mariage de Loti*, justement parce qu'à Tahiti fait défaut cette « longue durée » de l'histoire des « établissements » successifs, contrairement à « la vieille colonie » de Saint-Louis.

Ouvrages cités

- ANCELLE, Jacques. 1887. *Les Explorations au Sénégal et dans les contrées voisines, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours*. Paris : Maisonneuve.
- BARTHES, Roland. 1957. *Mythologies*. Paris : Seuil.
- BLETON, Paul. 1998. « Les genres de la défaite ». *Études françaises* 34/1, 61-86.
- BOILAT, David. 1984. *Esquisses sénégalaises*. Introd. Abdoulaye-Bara Diop. Paris : Khartala.
- BONGIE, Chris. 1991. *Exotic Memories : Literature, Colonialism, and the fin-de-siècle*. Stanford, CA : Stanford University Press.
- BRION, Charles. 2015. « Langueurs de Loti : les cas apparemment différents d'*Aziadé* et du *Roman d'un spahi* ». dans BRION, Charles et Yvan DANIEL (éds.). *Pierre Loti, l'œuvre monde ?* Paris : Rivages des Xantons, pp. 81-92.
- BUISINE, Alain. 1998. *Pierre Loti : l'écrivain et son double*, Paris : Tallandier.
- . 1990. « Vertiges de l'indifférenciation ». *Études françaises* 26/1, 47-57.
- FANOUDH-SIEFER, Léon. 1968. *Le Mythe du nègre et de l'Afrique noire dans la littérature française : de 1800 à la deuxième guerre mondiale*. Paris : Klincksieck.
- HUGHES, Edward Joseph. 2001. *Writing Marginality in Modern French Literature : From Loti to Genet*. Cambridge, UK/New York : Cambridge University Press.
- JANKÉLÉVITCH, Wladimir. 1963. *L'Aventure, l'ennui, le sérieux*. Paris : Aubier-Montaigne.
- LAFONT, Suzanne. 1993. *Suprêmes clichés de Loti*. Toulouse : Presses de l'Université du Mirail.
- LOTI, Pierre. 1998. *Œuvres : Aziadé, Le mariage de Loti, Le roman d'un spahi, Mon frère Yves, Pêcheur d'Islande, Madame Chrysanthème, Ramuntcho, Les Désenchantées*. Préface de Claude Gagnière. Paris : Omnibus.
- . 2000. *Nouvelles et récits*. Paris : Omnibus.

- MOURA, Jean-Marc. 1998. *L'Europe littéraire et l'ailleurs*. Paris : Presses Universitaires de France.
- . 1998. *La littérature des lointains*. Paris : Honoré Champion.
- . 2003. *Exotisme et lettres francophones*. Paris : Presses Universitaires de France.
- PURDY, Anthony (éd.). 1993. *Literature and Money*. Amsterdam : Rodopi.
- QUELLA-VILLÉGER, Alain. 1986. *Pierre Loti, l'incompris*. Paris : Presses de la Renaissance.
- . 1998. *Pierre Loti : le pèlerin de la planète*. Bordeaux : Aubéron.
- QUELLA-VILLÉGER, Alain ; Bruno VERCIER (éds.). 2006. *Pierre Loti : Journal 1868-1878*. Paris : Les Indes Savantes/Rivages des Xantons.
- SEILLAN, Jean-Marie. 2008. « La (para)littérature (pré)coloniale à la fin du XIX^e siècle ». *Romantisme* 139/1, 33-45.
- SZYLIOWICZ, Irene L. 1988. *Pierre Loti and the Oriental Woman*. London : MacMillan.
- TODOROV, Tzvetan. 1989. *Nous et les autres : la réflexion française sur la diversité humaine*. Paris : Seuil.
- URBAIN, Jean-Didier. 1993. *L'Idiot du voyage : histoires de touristes*. Paris : Payot/Rivages.
- YEE, Jennifer. 2003. « À rebours de l'exotisme : la province et le foyer familial vus des colonies ». *Revue de littérature comparée* 306/2, 155-168.